



LETTRE D'INFORMATION

Numéro 2 - Octobre 2010



À LA UNE

C'est sans aucun doute l'événement de l'année 2010 : la Mémo ouvre ses portes ce 19 octobre. Avec ses 2000 m2 dédiés à l'écrit, à l'image, au son et au multimédia, la Mémo est un équipement culturel majeur, un lieu de vie ouvert sur le monde et accessible à tous. Poussez ses portes pour découvrir toutes ses richesses ! L'inauguration aura lieu samedi 6 novembre à 11h30 et des animations vous seront proposées du 3 au 10 novembre sur le thème des héros : exposition « Jubilo ! », contes, apéro-mix, visites guidées et de nombreuses surprises !



CULTURE, INFOS MAIRIE

Lancement de l'appel à projet Connexions

"Connexions" est un événement artistique au cœur de la Fête de l'iris (14 et 15 mai 2011)...



LOISIRS - 19 Octobre

Ouverture de la Mémo

Événement : ouverture officielle de la Mémo mardi 19 octobre. Venez découvrir ses richesses...



DONNEZ-NOUS VOTRE AVIS

L'ACTU

JEUNESSE, SPORT

Animations sportives pour les jeunes

INFOS MAIRIE

Accueil des nouveaux arrivants

SPORT

Piscine : saison d'hiver

INFOS MAIRIE, SOLIDARITE

Toussaint : service de portage de fleurs

TOUTE L'ACTU

AGENDA

ANIMATION 18 Octobre au 23 Octobre
Semaine bleue des personnes âgées

EXPOSITION 16 Octobre
Exposition mycologique

SPECTACLE 13 Octobre
Quichotte de Cervantès

LOISIRS 12 Octobre
Loto de l'UNRPA

CINEMA 9 Octobre
Amadeus

TOUT L'AGENDA



Bientôt de nouveaux ateliers...



La Mémo reçoit une Marianne d'or pour son architecture.

 [Consulter les archives](#)

 [S'inscrire](#)

 [Se désinscrire](#)

Mentions légales

Cette lettre d'information est une publication
de la Ville d'Oullins
Place Roger Salengro - BP 87
69923 Oullins Cedex

Directeur de la publication : **François-Noël BUFFET**

Rédactrice en chef : **Elisabeth Corino**

Conception et réalisation : **Stratis**

Photos : **Thierry Chassepoux**

Conformément à la loi no 78-17 du 6/01/1978, dite informatique et libertés, vous disposez à tout moment d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Ce droit de rectification pourra être exercé en nous écrivant ou en suivant ce lien. Afin de respecter la protection de votre vie privée et de vos données personnelles, la Ville d'Oullins s'engage à ne pas divulguer vos informations personnelles à d'autres sociétés à des fins d'utilisation par celles-ci. Nous ne faisons aucune utilisation de vos adresses courriels en dehors de l'envoi de la lettre d'information.
Pour toute demande : contact@ville-oullins.fr